



**Prescriptions surfaciques**

-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
-  Espace Boisé Classé
-  Emplacement réservé

**Zones inondables**

Surfaces submersibles, décret n° 56-909 du 10/09/1956

-  zone A dite de grand débit
-  zone B dite complémentaire
-  zones rouges des PPRI des communes de Gavisse et Malling
-  pour info

**Atlas des Zones Inondables de la Lorraine**

-  zone inondable

N°	Désignation	Bénéficiaire
1	Prolongement du chemin des 4 vents et création d'un espace de retournement	Commune
2	Création d'un sentier permettant de rejoindre la mairie	Commune

maître d'ouvrage :

**Commune de Berg-sur-Moselle**

**Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)**

**REGLEMENT GRAPHIQUE**

Commune de Berg-sur-Moselle  
 Elaboration du PLU  
 PLU APPROUVE  
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 09/11/2018.

A Berg-sur-Moselle, le  
 Madame le Maire,  
 Katia Genet-Maincion

1:5 000

**conduite d'études :**  
 OTE Ingénierie

